

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑳ Numéro de dépôt: **88440085.4**

⑤① Int. Cl.⁴: **A 47 K 13/24**

㉔ Date de dépôt: **17.10.88**

③① Priorité: **21.10.87 FR 8714756**

④③ Date de publication de la demande:
14.06.89 Bulletin 89/24

⑥④ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES GB GR IT LI LU NL SE

⑦① Demandeur: **De Weck, Arnaud**
22 rue Emerriau
F-75015 Paris (FR)

⑦② Inventeur: **De Weck, Arnaud**
22 rue Emerriau
F-75015 Paris (FR)

⑦④ Mandataire: **Bossard, Jacques-René**
Cabinet MEYER & COURTASSOL Bureau EUROPE 20
Place des Halles
F-67000 Strasbourg (FR)

⑤④ **Système de protecteur de siège de wc.**

⑤⑦ Système pour la mise en place automatique de couronnes de matériau protecteur sur le siège d'un WC à chaque usage de ce WC, caractérisé en ce qu'il se compose essentiellement d'un container renfermant un certain nombre de couronnes protectrices et logé dans la portion "couvercle" de l'abattant du WC, et de moyens mécaniques pour déposer sur le siège une couronne protectrice individuelle prélevée dans ledit container, ces moyens étant connectés à l'abattant de manière à intervenir à chaque manoeuvre d'abaissement dudit siège.

Description

SYSTEME DE PROTECTEUR DE SIEGE DE WC

Les exigences de l'hygiène corporelle, liées au souci croissant de la population à l'égard des maladies sexuellement transmissibles, ont conduit à la recherche de nouveaux moyens de protection contre le contact direct d'un individu avec les sièges de cuvettes de WC, notamment dans les lieux publics, tels que les toilettes d'aéroports, de gares, d'avions, de trains, de restaurants, d'hôtels et analogues, et dans les lieux privés mais où se succèdent plusieurs individus dans une période relativement courte, tels que les chambres d'hôtes, les bureaux privés ou administratifs et analogues.

Un moyen rustique a consisté à proposer à l'utilisateur des protège-sièges en forme de couronnes de papier, que l'utilisateur utilise à son gré en les prélevant individuellement dans un distributeur. Ce moyen est malcommode et d'une efficacité contestable. Au surplus, il implique l'intervention de l'utilisateur, qui peut, par précipitation ou négligence, omettre de s'en servir.

On a proposé également des systèmes permettant à l'utilisateur de dévider une longueur appropriée d'un protecteur tubulaire débité à partir d'un rouleau de stockage de grande longueur (voir en particulier les brevets français 2 402 434, 2 533 431, et 2 537 427. De tels systèmes sont toutefois compliqués et imposent également une intervention de l'utilisateur.

La présente invention concerne un système de conception complètement nouvelle, permettant, sans aucune intervention de l'utilisateur, d'assurer automatiquement à ce dernier la mise en place d'un élément protecteur individuel, à chaque usage du WC.

Ce système se compose essentiellement d'un container renfermant un certain nombre de couronnes protectrices et logé dans la portion "couvercle" de l'abattant du WC, et de moyens mécaniques pour déposer sur le siège une couronne protectrice individuelle prélevée dans ledit container, ces moyens étant connectés à l'abattant de manière à intervenir à chaque manœuvre d'abaissement dudit siège.

De préférence, ces moyens mécaniques permettent au surplus, à chaque manœuvre de relèvement dudit siège, de déterminer l'évacuation de ladite couronne au moyen de la chasse d'eau.

Selon un mode de réalisation possible, ces moyens mécaniques consistent essentiellement en une crémaillère dont l'extrémité avant est montée pivotante sur la partie postérieure du siège, et qui coopère en permanence avec un pignon monté fixe sur un axe pivotant dans un palier disposé dans le couvercle, et entraînant, éventuellement avec démultiplication, un rouleau moleté, de préférence en matière plastique semi souple, et exerçant une pression permanente sur la pile de couronnes logée dans ledit couvercle, de manière telle que, par abaissement du siège, le déplacement résultant de la crémaillère provoque la rotation dudit rouleau, et par suite l'entraînement par ce rouleau d'une

couronne protectrice, extraite de la pile et déposée sur le siège.

Le fonctionnement du système est évidemment subordonné à la manœuvre du siège, mais cette dernière est devenue tout-à-fait usuelle, et ne doit s'accompagner ici d'aucune manœuvre supplémentaire exigeant une initiative de l'utilisateur.

A l'inverse, il sera normal pour l'utilisateur s'évacuer la couronne après usage, mais l'aménagement de moyens automatiques pour cette évacuation représentera un raffinement supplémentaire de l'invention. De tels moyens pourront consister en un simple poussoir monté élastiquement sur le siège pour orienter vers le bas le glissement de ladite couronne au cours du relèvement usuel dudit siège.

Revendications

1. Système pour la mise en place automatique de couronnes de matériau protecteur sur le siège d'un WC à chaque usage de ce WC, caractérisé en ce qu'il se compose essentiellement d'un container renfermant un certain nombre de couronnes protectrices et logé dans la portion "couvercle" de l'abattant du WC, et de moyens mécaniques pour déposer sur le siège une couronne protectrice individuelle, prélevée dans ledit container, ces moyens étant connectés à l'abattant de manière à intervenir à chaque manœuvre d'abaissement dudit siège.

2. Système selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte des moyens permettant au surplus, à chaque manœuvre de relèvement dudit siège, de déterminer l'évacuation de ladite couronne au moyen de la chasse d'eau.

3. Système selon la revendication 1, caractérisé en ce que lesdits moyens mécaniques consistent essentiellement en une crémaillère dont l'extrémité avant est montée pivotante sur la partie postérieure du siège, et qui coopère en permanence avec un pignon monté fixe sur un axe pivotant dans un palier disposé dans le couvercle, et entraînant, éventuellement avec démultiplication, un rouleau moleté, de préférence en matière plastique semi souple, et exerçant une pression permanente sur la pile de couronnes logée dans ledit couvercle, de manière telle que, par abaissement du siège, le déplacement résultant de la crémaillère provoque la rotation dudit rouleau, et par suite l'entraînement par ce rouleau d'une couronne protectrice, extraite de la pile et déposée sur le siège.

4. Système selon la revendication 2, caractérisé en ce que lesdits moyens mécaniques additionnels consistent en un simple poussoir

monté élastiquement sur le siège pour orienter vers le bas le glissement de ladite couronne au cours du relèvement usuel dudit siège.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

60

65

3



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
A	FR-A- 546 681 (COMTE & LACHENAL) * Page 1, ligne 37 - page 2, ligne 29; page 2, lignes 74-84; page 3, lignes 17-69; figures 1,3 * ---	1-3	A 47 K 13/24
A	US-A-1 487 448 (DUARTE) * Page 1, lignes 38-58; figure 1 * ---	1,3	
A	US-A-2 752 611 (BACCI) * Colonne 1, lignes 47-57; colonne 2, lignes 37-44; figures 1,3,4 * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			A 47 K
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 13-01-1989	Examineur PORWOLL H.P.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			